LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 21, Rue Royale, 19 et 21, LILLE

TOURCOING

L'industrie du tapis. — Il nous revient que les fabricants de tapis, qui subissent actuellement une crise assez forte, ont décidé, afin de réduire la production, de ne plus travailler que trente-six heures par semaine.

Nos artistes. — A la nomenclature que nous avons déjà donnée des artistes tourquennois admis au salon, nous sommes heureux d'ajouter le nom de M. Ernest Desurmont, au talent duquel nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rendre hommage.

M. Ernest Desurmont a envoyé cette année une figure peinte dans un effet de neige dont la facture quelque peu impressionniste et vigoureuse ne manque pas de poésie.

Une réunion sportive. — La *Rally-Paper* organisé par le *Riding-Club*. — Très intéressante a été la réunion sportive donnée, lundi après-midi, par le *Riding-Club* de Tourcoing.

Il s'agissait d'un *Rally-Paper* : cette course consiste, comme on le sait, à poursuivre un itinéraire indiqué par des débris de papier semés sur la route à suivre; pour rendre la course plus difficile on établit des fausses pistes et le plus habile est celui qui se retrouve le plus habilement dans cette sorte de labyrinthe.

Le départ avait lieu du Manège. Ceci nous amène à dire quelques mots de cette installation dont les honneurs nous ont été faits par le sympathique président du Manège, M. Georges Desurmont Desurmont.

Outre la piste, l'une des plus grandes de province, où les chevaux peuvent évoluer avec aisance, le manège comprend une salle de gymnastique et d'escrime admirablement agencée, puis une salle d'hydrothérapie, et enfin un salon-fumoir pour les membres du Cercle; nous y avons remarqué l'ameublement d'un cachet réellement artistique qui fait honneur au bon goût des organisateurs.

A signaler aussi, dans la salle même du manège, une très jolie restitution en plâtre d'un dessus de portes des écuries du château de Rohan.

Pour ne pas effaroucher sa modestie, nous ne nommerons pas l'auteur de cet excellent modelage, mais il ne nous empêchera pas de le complimenter.

Disons enfin que la gérance du manège a été, très heureusement, à notre avis, confiée à M. Baisez, maître d'armes et professeur de gymnastique.

Mais nous revenons au *Rallye Paper*. Dix cavaliers, dont quatre officiers du 19e chasseurs à cheval y ont pris la piste sous la direction de M. Félix Desurmont fils, le dévoué secrétaire du *Riding Club*, qui était l'organisateur de la course.

Moins d'une heure plus tard, l'arrivée s'effectuait au champ de courses, dans l'ordre suivant : 1er M. Edonard Six montant *Joyeuse*, et le lieutenant Ricourt montant *Glorieuse*; 2e M. le lieutenant Coste montant *Bobine*; 3e M. le lieutenant Rouvier montant *Abricot*; 4e M. Carlos Florin montant *Par hasard*, et 5e M. Alexandre Joire montant *Chardonneret*. La distribution des prix faite par les dames a clôturé cette intéressante réunion.

La Société des Courses de Tourcoing. — Nous venons de recevoir de M. le Président de la Société des courses la lettre suivante qui répond à une lettre parue sous la rubrique « Correspondance », et qui donne en même temps une information intéressante :

« En réponse à la lettre du sportman tourquennois, je me fais un plaisir de lui annoncer que la commission des courses de Tourcoing n'a pas attendu sa lettre pour lui donner satisfaction. Dans sa réunion du 26 courant, elle a décidé que la première journée de courses aura lieu le dimanche 16 mai. Si la commission avait décidé d'abord la date du 27 mai c'est que la société des courses de Lille avait annoncé que vu ses difficultés avec l'administration municipale elle supprimait la journée du 27 mai.

» Permettez-moi d'ajouter, toujours pour être agréable au sportman tourquennois, que la seconde journée fixée au 18 juillet est subordonnée à la réussite de la première.

» Le directeur, ALEXANDRE JOIRE. »

L'incendie de la rue de la Boule d'or. — M. Masquillier, capitaine-commandant du corps des sapeurs pompiers a reçu de M. Juste Honoré-Dupont, le propriétaire de l'usine récemment atteinte par une incendie, la lettre suivante :

« Tourcoing, 27 mars.

» Monsieur le Commandant des sapeurs-pompiers,

» J'ai l'honneur de vous remettre inclus cent francs pour la caisse des sapeurs-pompiers.

» Recevez, monsieur, mes empressées civilités.

» JUSTE HONORÉ-DUPONT. »

Une attaque nocturne. — Un homme dévalisé. — L'avant-dernière nuit, un garçon-brasseur de M. Lefebvre-Decastekore, M. Adolphe Dépreux, âgé de 35 ans, passant rue du Bruhl Pain, en face du champ de courses, fut assailli par trois ou quatre hommes qui s'étaient tenus cachés dans un fossé. Il fut terrassé et, pendant qu'on lui tenait bras et jambes et qu'on lui serrait la bouche pour l'empêcher d'appeler au secours, l'un des agresseurs fouillait dans sa poche et lui enlevait son porte-monnaie contenant une cinquantaine de francs. « Allons-nous en, je l'ai », dit aussitôt celui qui avait pris la bourse ; et ils se sauvèrent.

L'un des audacieux malfaiteurs a pu être arrêté lundi; il se nomme Emile Wuylsteke, âgé de 22 ans, peigneur, demeurant rue Jourdan.

On croit que ce sont les mêmes individus qui, une heure plus tard, ont aussi dévalisé, au Blanc-Four, M. Jean-Baptiste Duhamel.

Le siège d'un cabaret. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, plusieurs jeunes gens ayant par trop fêté la mi-carême, frappèrent à coups redoublés à la porte de l'estaminet tenu par Mme veuve Vanderhaeghe, rue Wattine ; Voyant qu'on refusait de les recevoir, ils brisèrent portes et fenêtres et prirent la fuite.

Les agents de service aux environs se mirent aussitôt à leur recherche, et, lundi avant-midi, ils en avaient retrouvé trois qui seront conduits à Lille, aujourd'hui.

Ils se nomment Pierre Bouche, âgé de 20 ans, ouvrier de fabrique, demeurant rue de la Blanche-Porte ; Louis Allard, âgé de 20 ans, peigneur, rue de Dunkerque ; Alfred Dervaux, âgé de 18 ans, manœuvre de maçon, rue de Dunkerque.

Arrestation d'un expulsé. — Bien que domicilié à Mouscron, Pierre Debaere, âgé de 38 ans, domestique, avait été admis à l'Hôtel Dieu, pour suivre certain traitement : c'est ainsi qu'on a constaté que cet individu figurait, depuis longtemps déjà, sur l'état signalétique des expulsés. Il sera conduit à Lille quand son état de santé le permettra.

Mouvaux. — *Les cambrioleurs.* — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, plusieurs arrestations opérées par les gardes-champêtres.

Les prisonniers ont été conduits à Lille, lundi après-midi à 3 heures. Ils étaient au nombre de trois : Charles Windey, son épouse Mathilde Goosens, demeurant aux Cent-maisons, et Henri Brai, demeurant rue Turgot. Ces individus ont dénoncé un des leurs, Armand Furmalie, qui, paraît-il, aurait joué le principal rôle dans les vols commis.

Furmalie, dans la crainte d'être arrêté, est retourné dans sa famille, en Belgique.

Les perquisitions opérées dans les demeures des cambrioleurs ont amené la découverte d'objets volés : on a trouvé des draps, des couvertures, du linge, des statuettes, un sécateur, des anneaux de serviettes, qui avaient été enlevés au château de M. J. Joire, à Marcq, le crucifix appartenant à la maison du Haut-Mont, une cartouche en papier qui renfermait l'argent dérobé chez M. l'abbé Dillies, vicaire, le soc de charrue pris chez M. J.-B. Lepers.

Les cambrioleurs ont avoué être les auteurs des vols de vin, de poules commis chez Mme Gayaert, au Blanc-Seau, chez M. Leruste, au Petit-Tourcoing, et chez M. Stalens, à Tourcoing.

Roncq. — *Un triste personnage.* — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un perruquier du Blanc-Four, du nom de Dhanneus, pour s'être livré à des actes d'indécence sur la voie publique.

Linselles. — *A propos des cambrioleurs.* — Nous avons parlé dans un précédent numéro d'une piste que l'enquête avait fait découvrir. On se trouvait en présence de trois rôdeurs qui ont été arrêtés le lendemain à Quesnoy-sur-Deûle pour mendicité. Mais cette piste aurait été abandonnée.

En revanche, on semble avoir mis la main sur les véritables voleurs ; mais ce n'est pas dans la commune que l'arrestation a été opérée.

Les cambrioleurs qui ont visité Linselles sont ceux que la police de Mouvaux vient d'arrêter. Un détail le fait supposer du moins.

On se souvient que l'une des dernières nuits, un soc de charrue avait été volé chez M. J.-B. Lepers, cultivateur à Mouvaux; or, ce soc vient d'être retrouvé à Linselles, dans les environs d'une des chapelles dévalisées, au hameau du Caillou, près de la ferme Modart.

On croit, et ceci est très probable, qu'en entrant chez Mlle Gadenne, les malfaiteurs se croyaient dans le presbytère, car celui-ci est contigu à la maison hantée par cette demoiselle.

Bousbecque. — *Les funérailles de M. Vandebeulque.* — Comme nous l'avons dit, hier lundi, à dix heures, ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. Louis Vandebeulque, conseiller municipal, président de la Fabrique de l'église et membre de plusieurs confréries.

M. Bourlet, curé de la paroisse officiait.

Dans le convoi, on remarquait le Conseil municipal au grand complet ayant à sa tête M. Dalle, maire de la commune, ainsi que les marguilliers et les différentes confréries de la paroisse dont faisait partie le défunt.

Dans le cours de la cérémonie, la musique municipale a joué plusieurs morceaux funèbres.

— *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Bousbecque s'est réuni sous la présidence de M. Dalle-Leroux, maire, lundi matin à neuf heures.

Après l'éloge funèbre de M. Vandebeulque, M. le Maire donne lecture du rapport présenté par M. le Maire de Tourcoing au Conseil municipal de cette ville, sur la création d'une ligne de chemin de fer sur route de Tourcoing à Bousbecque par Linselles.

Le Conseil reconnaissant l'utilité incontestable de l'établissement de cette ligne, émet un avis favorable à l'exécution du projet dans le plus bref délai.

LILLE

L'état-major du 1er corps d'armée. — M. Doé de Maindreville, général de brigade, chef d'état-major du 1er corps d'armée, et M. Martin, lieutenant-colonel d'artillerie hors-cadre, sous-chef de l'état-major du 1er corps, ont obtenu une lettre de satisfaction avec citation au *Bulletin officiel*, pour leurs travaux d'études en 1896.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 29 mars 1897.* OUTRAGES AUX AGENTS. — Le 22 mars, un agent de police de service sur la Grande-Place de Roubaix, vers quatre heures du soir, aperçut un individu couché sur la voie publique. Il s'approcha et se rendit compte de suite qu'il avait affaire à un ivrogne.

Quand ce dernier aperçut l'agent de police il l'insulta grossièrement et déclara qu'il ne bougerait pas, car, disait-il, la rue appartient à tout le monde.

L'agent appela un de ses collègues à son aide et malgré la vive résistance de leur prisonnier, ils parvinrent à l'enfermer au violon.

Cet ivrogne, qui se nomme Aimé Godtschalk, est un désœuvré belge. Il est condamné à 15 jours prison et cinq francs d'amende avec sursis.

Tribunal civil de Lille. — JURY D'EXPROPRIATION POUR LE CHEMIN DE FER DE ROUBAIX-WATTRELOS A LA FRONTIÈRE BELGE. — *Audience du lundi 29 mars 1897.* — Magistrat-directeur du jury, M. BOUILLON, juge; président du jury, M. SATAR.

COMMUNE DE WATTRELOS. — 1° La première affaire jugée aujourd'hui est celle de Mme veuve Denis-Pollet née Augustine Pollet, et de MM. Henri et Albert Pollet, brasseurs à Wattrelos.

On leur exproprie, en premier lieu, une servitude de passage, un passage de 17 centiares, un jardin de 99 centiares, un autre jardin de 83 centiares, un autre de 1 are 04 centiares, un autre de 91 centiares, un autre de 1 are 42 centiares, et enfin la moitié du Ruisseau de l'Espierre sur une superficie de 1 are 52 centiares ; le tout Vieille Place à Wattrelos.

Le chemin de fer estimant que la plus-value acquise par le restant de la propriété est au moins égale à la valeur des terrains expropriés, n'offre en tout que 2 francs, 1 franc pour le droit de passage, 1 franc pour tous les autres terrains.

Les consorts Pollet demandent 10.300 francs et obtiennent 3.600 francs.

Les locataires de ces différents jardins demandent chacun 175 francs. La Compagnie ne leur offre que 1 franc par jardin. Ils obtiennent : Mme veuve Lamendin, à Wattrelos, pour 99 centiares de jardin, 1 franc; M. Victor Wytlouck, à Wattrelos, pour 83 centiares de jardin d'une part et 1 are 42 centiares de jardin d'autre part, 7 francs 50; M. Jean-Baptiste Hespel, à Wattrelos, pour 1 are 04 centiares de jardin, 1 franc, et Mme veuve Vercruysse, à Wattrelos, pour 91 centiares de jardin, 1 franc.

En second lieu, on exproprie à Mme Vve Pollet et à MM. Henri et Albert Pollet la moitié du ruisseau de l'Espierre sur une surface de 5 ares 81 centiares, un coin de 1 are 32 centiares, un jardin de 4 ares 37 centiares, un autre jardin de 4 ares 94 centiares, et enfin une pâture de 48 ares 86 centiares, le tout situé au Village; il a, en outre, une emprise supplémentaire, comprenant un coin et un hangar de 1 are 22 centiares, 38 ares et 6 centiares de jardin.

Le chemin de fer du Nord offre, pour la partie principale, 2.539 francs pour l'emprise supplémentaire, 949.20 francs. MM. Pollet demandent pour le tout 80,527 francs.

Le jury alloue aux consorts Pollet 19.500 francs pour la partie principale, et 1.060 francs pour l'annexe.

2° Mlle Felicité Fourlinnie, fermière à Wattrelos (Vieille Place), réclame, pour 29 ares 82 centiares de terre, Vieille Place, et la moitié du ruisseau de l'Espierre sur une place de 1 are 41 centiares, une indemnité de 31,250 fr. Elle exige en outre acquisition totale d'une annexe à gauche de 8 ares 39 centiares, pour laquelle elle demande 8,390 fr.

Le chemin de fer offre, pour la partie principale 4,475 francs, pour l'annexe 1.258 fr.50.

Il est alloué par le jury à Mlle Fourlinié 17,800 francs pour la partie principale, et 5 03¼ francs pour l'annexe.

L'audience est levée à 4 h. 1/2, elle sera reprise demain à midi.

Concerts et Spectacles

La tournée Chartier à l'Hippodrome. — *Deux ème représentation de « Les Deux Gosses. »* — Le drame émouvant de Pierre Decourcelles : *Les Deux Gosses*, que la tournée Chartier représentait, lundi, pour la deuxième fois sur la scène de l'Hippodrome, a obtenu un immense succès.

L'interprétation a été, comme la veille, absolument irréprochable et à maintes reprises les excellents artistes qui composent la troupe ont soulevé les bravos enthousiastes du nombreux public.

Les deux gosses si charmants et si sympathiques dans leurs rôles ont fait couler bien des larmes, et une foule de spectateurs ont mouillé plusieurs mouchoirs, au cours de la soirée.

Devant ce succès, l'administration de la Tournée Chartier a décidé de donner une troisième représentation ce soir.

Cette représentation sera donnée à des conditions particulières, une dame accompagnée d'un monsieur pourra entrer gratuitement à l'Hippodrome ; deux dames se présentant ensemble au guichet ne paieront que pour une place.

La fête musicale et dramatique de l'Association amicale des anciens élèves du demi-pensionnat Saint-Louis, à Roubaix. — Lundi, à cinq heures et demie, une assistance nombreuse emplissait la vaste salle des fêtes de la Maison des Œuvres.

Une séance des plus intéressantes y avait été organisée par l'Association des anciens élèves du demi-pensionnat Saint Louis.

Le programme de cette fête comprenait des éléments musicaux et dramatiques agréablement mélangés et intelligemment variés.

Le succès a pleinement répondu à l'attente des auditeurs et les quatre heures qu'a duré la fête ont été pour eux quatre heures de saine et charmante distraction.

Tous les amateurs qui ont prêté leur concours à cette fête ont été chaleureusement et justement applaudis.

Passons d'abord en revue la partie musicale : la section symphonique du demi-pensionnat a exécuté avec un ensemble parfait et un entrain remarquable *la Gracieuse*, d'O Metra, et la suite de valses *Aida*, de Dasbin. M. Alph. Delott a interprété magistralement l'air de *Benvenuto*, de Diaz, et l'air de *Jérusalem*, de Verdi. M. Albert Segard a exécuté avec un vrai talent de violoniste une fantaisie de Singelée.

Des chansonnettes comiques dites avec humour par M. Edmond Duhamel ont provoqué l'hilarité sincère des auditeurs.

Enfin MM. Léon Dubar et F. Mouchard ont fait entendre un brillant duo pour pistons dans lequel ils ont fait preuve de grandes qualités d'exécutants.

Dans la partie dramatique, nous devons signaler le succès obtenu par les monologues qu'a dits M. Alfred Vandeputte et par deux charmantes comédies : « Tous décorés » et « Les Brigands invisibles ». La première a été interprétée avec naturel et aisance par MM. F. Mouchard, Alb. Lepers, et Ch. Serrurier. Dans la seconde, les mêmes qualités d'interprétation ont été apportées par MM. E. Desbarbieux, E. Duhamel, Ch. Serrurier, F. Mouchard, Alb. Lepers, D. Monchard, et divers autres figurants. MM. Eugène Deleporte et Henri Segard, qui ont tenu tour à tour le piano d'accompagnement, méritent aussi une mention des plus élogieuses.

Wasquehal. — *Une séance au patronage.* — Dimanche soir, à l'occasion de la Mi-Carême, les jeunes gens de la petite division du patronage Saint-Joseph ont offert, à leurs parents, une séance récréative qui a obtenu un vif succès.

L'assistance nombreuse et les applaudissements n'ont pas fait défaut, et tous ces jeunes gens ont vraiment bien rendu les divers tableaux de la Passion; les tableaux comédies ont été interprétés d'excellente façon.

M. l'abbé Coupez, vicaire, qui s'est dévoué pour l'organisation de cette séance, mérite les plus vifs éloges.

La distribution des récompenses, pour les jeunes gens qui fréquentent assidument le patronage, a eu lieu ensuite.

Tourcoing. — *Une séance à l'Institution du Sacré Cœur.* — La représentation d'une œuvre dramatique et une interprétation juste et consciencieuse ont droit aux applaudissements, plus encore, aux encouragements des soleils. Nous écrivons : encouragements, ce n'est pas sans motifs.

Plusieurs élèves de l'Institution du Sacré Cœur avaient mis à l'étude une pièce de valeur qu'ils ont jouée dimanche soir, dans la salle des fêtes, rue du Sergent-Bobillot.

Le fils de Ganelon, drame en vers par Henri de Bornier, a souvent été l'objet d'appréciations de critiques autorisés. N'est-elle pas de Sarcey cette phrase qui vaut à elle seule les éloges les plus pompeux : « Un souffle de Corneille anime ce nouveau Cid ? »

Le fils de Ganelon est un écho de la chansons de Roland. L'héroïsme des sentiments, la magnanimité des traits excitent dans les âmes françaises de généreux frissons.

Ici l'action se déroule simple ; les situations pathétiques, qu'on croit ne trouver que dans les mélodrames obscurément implexes, sont nombreuses et nettement amenées.

Le dénouement accompli, l'auditeur est empoigné par un sentiment d'admirative pitié ; il se voit attiré vers ces aspirations nobles et chevaleresques, vers ce culte de la religion, de la patrie, vers cet attachement à la fierté et à la probité, en un mot vers l'amour du beau.

La représentation d'une pièce telle que *Le Fils de Ganelon* présentait de sérieuses difficultés. Grâce aux efforts de M. l'abbé J. Dervaux, les obstacles ont été aplanis.

Tous les acteurs, depuis les protagonistes jusqu'aux figurants, ont droit à nos félicitations.

Nous avons remarqué avec aise leur diction pure, leur décit lent et leur jeu sobre. Ces jeunes gens, qui ne jalousent en rien les comédiens de profession, n'en ont pas moins découlité toute personnalité pour s'identifier avec le caractère du personnage qu'ils représentaient.

En somme, l'interprétation a été plus que satisfaisante.

Nous apprenons avec plaisir que la séance sera offerte aux parents des élèves, jeudi, à cinq heures très précises. Nous sommes persuadés qu'un succès mérité attend les jeunes interprètes du *Fils de Ganelon*. — G. P.

Halluin. — La séance dramatique donnée dans la salle du patronage par des jeunes gens de la ville, dimanche soir, constitue un double succès : succès du côté de l'assistance qui était très nombreuse et des mieux composée; succès pour les dévoués jeunes gens qui y ont apporté leur concours et ont fait preuve de qualités dramatiques que *l'on ne trouve pas toujours chez les professionnels*.

Chacun a su mettre les tendances de son tempérament particulier au service de son rôle et donner ainsi à son personnage un caractère bien personnel. L'ensemble de ces individualités distinctes formait un tout bien homogène dans l'action générale à laquelle tous les acteurs étaient constamment présents par le langage, par l'attitude et par le jeu de la physionomie.

L'action se déroulant ainsi sur la scène bien suivie et bien enchaînée a tenu l'attention des spectateurs sans cesse en éveil et l'intérêt n'a pas langui un seul instant. Le public a, par ses applaudissements répétés, presque après chaque scène, manifesté sa satisfaction.

Les intermèdes, un duo pour violons et un monologue comique, ont eu aussi leur part du succès et nous devons également mentionner les interludes de piano brillamment exécutés à deux mains ou à quatre mains.

Le succès de cette soirée est la digne récompense des efforts persévérants déployés par l'organisateur et par les artistes amateurs ; l'assistance à laquelle participent également toutes les personnes qui ont prêté leur concours à l'organisation matérielle de cette fête.

En présence du succès obtenu par la représentation de dimanche, une deuxième séance a été décidée pour lundi soir.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent nullement l'opinion ni la responsabilité de la rédaction

La course Paris-Roubaix

Roubaix, le 29 mars 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Nous lisons dans votre numéro de ce jour une lettre qui a trait à notre course Paris-Roubaix.

Cette lettre fait très justement remarquer que certains concurrents pourront désirer entendre la messe le dimanche de Pâques, jour de la course.

Les organisateurs ont pris samedi la décision de faire partir les amateurs à six heures du matin et les professionnels à sept heures moins un quart.

Cette décision permet aux partants d'assister aux messes dites à cinq heures dans les paroisses, telles que Saint-Ferdinand des Ternes, voisines de la Porte-Maillot, point de départ de la course.

Veuillez agréer nos salutations empressées.

Les organisateurs de Paris-Roubaix.

CONSEIL MUNICIPAL DE LINSELLES

Le conseil municipal de Linselles s'est réuni en session extraordinaire le vendredi 26 mars à 6 heures et demie, sous la présidence de M. Dhallum, maire.

Sont présents : MM. D'hallum, maire ; Catteau et Demarcq, adjoints ; D. Henry, M. Lefebvre, J. Six, Amand Ghesquière, P. Desombes, J. Dupont, J.-B. Delannoy, Hopsomer, P. Delahoutre.

M. Delahoutre est nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Ligne de tramway de Tourcoing à Linselles. — M. le Maire donne d'abord lecture de la délibération du conseil municipal de Tourcoing en date du 4 septembre dernier par laquelle cette assemblée demande la création d'un chemin de fer d'intérêt local ou d'un tramway de Tourcoing à Bousbecque en passant par Linselles.

M. le Président fait ressortir tous les avantages que procurerait à la commune de Linselles la création de cette ligne. Il faut remarquer ensuite que, malgré son importance, Linselles ne possède aucun cours d'eau ni aucun des moyens de communication rapide qui font la prospérité d'une localité et d'une région.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Michel Lefebvre, Delahoutre, Hopsomer, Ghesquière, le conseil prend une délibération où sont rappelées les remarques que nous avons faites dernièrement.

M. le maire dit qu'il n'existe nas dans l'arrondissement de Lille ou même dans le département du Nord une commune de l'importance de celle de Linselles sans le rapport industriel et agricole qui ne possède ni cours d'eau ni voie rapide de communication.

Les habitants de la commune ont des rapports journaliers qu'ils veulent non seulement conserver, mais aussi voir s'augmenter avec la ville de Tourcoing.

Si le prolongement de la ligne de Wattrelos à Roubaix venait à se réaliser, la ligne en projet de Tourcoing à Linselles pourrait s'y raccorder.

Le conseil approuve l'initiative du conseil municipal de Tourcoing et adhère à la prochaine création de cette ligne. Il demande que le chemin de fer ou tramway avec traction mécanique de Tourcoing à Bousbecque en passant par Linselles, et engage M. le Maire de s'entendre avec M. le Maire de Tourcoing pour faire aboutir ce projet qui présente un caractère d'utilité incontestable.

Chemin de la Petite-Vignette. — M. le Maire donne ensuite à l'assemblée que le devis établi par M. Sipra, agent-voyer cantonal pour la construction du chemin rural dit de la Petite-Vignette, ne comprend que la somme de 90 fr. pour travaux à exécuter.

Par suite du nivellement, il y aura lieu de faire un fort remblai à l'entrée de ce chemin : la somme sera nécessairement insuffisante.

M. le Maire propose à cet effet l'emploi de la somme de 187 fr. 09 provenant du rabais consenti par l'adjudicataire des fournitures nécessaires à l'empierrement dudit chemin.

Le conseil approuve la proposition du Maire.

Adhésion à l'infirmerie de l'assistance. — Le maire expose au conseil la situation faite à la commune par l'admission d'urgence à l'hospice, qui est l'infirmerie d'assistance médicale gratuite de cette commune, de la veuve Vangenege et du sieur Frevost, tombés malades subitement. Le conseil adopte les conclusions de M. le maire.

Alignement d'un terrain aux prés Bavons. — Sur le rapport de M. Sipra, agent-voyer cantonal, le conseil fixe à 0.65 centimes le mètre carré, le terrain que M. Joire, propriétaire à Bondues, demande à acquérir pour clôturer sa propriété le long du pavé des Prés Bavons.

Fête militaire. — L'assemblée, sur la proposition de M. le Maire, désigne ensuite les membres de l'assemblée devant faire partie de la commission municipale adjointe à la subdivision des sapeurs-pompiers pour l'organisation de la fête militaire du 16 mai prochain où le général commandant le 1er corps d'armée, M. Becquart, Carrette, Jean Six, Hopsomer, Michel Lefebvre.

La séance est levée à 7 h. 14.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUSCRON

Le Conseil communal de Mouscron s'est réuni le vendredi 26 mars à sept heures du soir, sous la présidence de M. Floris Malliez, bourgmestre.

Etaient présents : MM. Busschaert, Hollebecq, Crombeke, Coppenolle, Farmentier, Labarre, Boutc, De Bue et Vanlangenhove, membres. L. Coulon, secrétaire.

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Président prie le secrétaire de donner lecture d'une lettre de M. l'ingénieur des ponts et chaussées de Courtrai parvenue aujourd'hui seulement au collège échevinal, et relative aux travaux d'aménagement de la rivière de la Lys.

Il demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à porter d'urgence cet objet à l'ordre du jour. — Adopté.

M. le Président donne une analyse succinte des devis et cahier des charges qui concernent ces travaux. Il rappelle que dans une dernière séance antérieure le Conseil a donné un avis favorable à la proposition d'amélioration de la route dans les conditions suivantes : l'Etat prendrait à sa charge le pavage complet de la route et une bordure neuve sur la droite de ladite route.

La ville de son côté aurait à supporter les frais de trottoirs et aqueducs et la bordure du côté gauche de la route. Pour faciliter les travaux le service technique de l'Etat a été prié de se charger seul de l'exécution de l'ensemble des dits travaux, sauf à se faire rembourser par la ville de ceux faits pour le compte de cette dernière.

Il a semblé à l'administration qu'il était préférable d'opérer de la sorte afin qu'il n'y eut pas d'entremêlement dans le personnel de la ville et de l'Etat pendant l'exécution du travail, on parmi les ouvriers employés par des entrepreneurs différents.

D'après les devis et cahiers des charges, il a été fait deux lots des travaux à exécuter; le premier lot comprend ceux à charge de l'Etat, le second se compose de ceux de la ville; ces deux lots seront mis en adjudication en même temps. La part de la ville qui est de 12.250 francs devra être payée en une fois aussitôt après la réception provisoire de l'ensemble des travaux et, en cas de retard, l'intérêt prévu par l'article 17 sera dû à l'entrepreneur.

M. le Président est d'avis qu'il vaudrait mieux pour la ville espacer les paiements. Il propose de modifier cette clause du cahier des charges et d'échelonner les paiements comme suit : 1° lorsque les travaux seront suffisamment avancés, 1/3 à la réception provisoire, et le dernier tiers lors de la réception définitive des dits travaux. Dans ces conditions, les devis et cahier des charges peuvent être admis par le Conseil.

A l'unanimité le Conseil se rallie à l'avis de M. le Président, et approuve les devis et cahier des charges dont il s'agit.

Rues nouvelles. — M. le Président rappelle qu'à la dernière séance le Conseil a renvoyé pour examen, à la commission des travaux, quelques demandes d'ouvertures de rues.

Le rapport de cette commission a conclu à un avis favorable. Deux de ces demandes ont été soumises à l'enquête préalable et aucune réclamation n'a été formulée à leur sujet.

Elles sont donc en état d'être approuvées par le conseil pour être ensuite soumises à l'avis de la députation permanente et à l'autorisation royale; la première est la rue proposée sur le terrain Pollet en face de la gare et la seconde est demandée sur le terrain Desmettre au Haut-Judas.

Mais comme il est question d'établir une taxe de pavage à charge des riverains de toutes rues à créer, l'on pourrait imposer l'obligation aux propriétaires de s'engager dès maintenant à accepter toutes charges de pavage et autres qui seront établies ultérieurement au sujet de l'ouverture de rues nouvelles.

Dans ces conditions, le Conseil, à l'unanimité des membres présents, autorise l'ouverture des deux rues précitées, sous réserve d'approbation par l'autorité supérieure.

Commissaire de police adjoint. — M. le Président informe le conseil que le collège a reconnu la nécessité de créer en cette ville une place de commissaire adjoint de police.

M. Herman, qui occupait cet emploi, a dû donner sa démission par suite de sa nomination aux fonctions d'huissier à Mouscron.

Il a été remplacé par deux agents, mais, malgré cela, l'on doit reconnaître qu'un commissaire de police adjoint est indispensable ici, tant pour aider M. le commissaire de police dans ses attributions que pour le maintien de l'ordre.

Il y a donc lieu de décider dès aujourd'hui s'il y a lieu de créer une place de commissaire de police adjoint et, dans l'affirmative, de fixer le traitement du futur titulaire.

Le conseil, à l'unanimité des voix, émet un avis favorable à la création de la place dont il s'agit et fixe le traitement annuel y attaché à 1500 francs, plus 150 francs pour indemnité d'habillement.

M. le président prononce le huis-clos pour tous les autres objets inscrits à l'ordre du jour.

NORD

Un homme coupé en deux à Raismes. — Dimanche, dans la nuit, vers onze heures, au moment du passage de l'express 2236 de Calais à Erquelines, un terrible accident s'est produit au passage à niveau Maratscaux, à Raismes.

Un individu, le sieur Louis Broulart, âgé de 35 ans, originaire de Saint-Ghislain (B), a voulu traverser la voie malgré la défense du garde-barrière et a été coupé en deux par l'express. On n'a ramassé qu'un cadavre. Cet individu était encore masqué.

Le « Prosper Corin » à Dunkerque. — On se rappelle que le trois-mâts *Prosper Corin*, de Dieppe, a été capturé il y a quelques mois par des pirates marocains.

Ce navire est arrivé hier à Dunkerque sur lest. Le gouvernement marocain a accordé une indemnité de 100.000 fr. au navire.

Une noyade à Dunkerque. — Hier matin on a retiré du bassin Freycinet le cadavre d'une femme, Stéphanie Robert, âgée de 48 ans, qui vivait avec un sieur Zacharie Calbert.

On croit que cette malheureuse a été victime d'un accident.

Exposition permanente d'articles et costumes complets pour communion aux Grands Magasins des Galeries Lilloises, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

La Maison est *exclusivement française*, preuves offertes à quiconque en doute.

A toute demande envoi franco du catalogue.

PAS-DE-CALAIS

Le facteur Delbarre noyé à St-Omer. — Le facteur Delbarre a été retrouvé noyé lundi, vers six heures du matin dans l'Aa. Le corps avait séjourné une douzaine de jours dans l'eau. On croit à un suicide.

Pliants : GALERIES LILLOISES.
41046—42343d

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 29 mars.* — Joseph Fontaine, rue de Flandre, cour Dereckx, 9. — Fernande Hellon, rue Lacroix, 39. — Gaston Demol, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 4. — Désiré Gressier, rue du Fort, cour Coutlier, 17. — Zulmée Keerstock, rue Drouet, 56. — Charles Delezenne, rue Dampierre, cour Jonville, 1. — Madeleine Dubreuck, rue Saint-Joseph, 90. — Julien Blomme, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 40. — Jeanne Goossens, Hôtel-Dieu. — Victor Houttekins, Hôtel-Dieu. — Louis Malengier, rue de la Guinguette, cour Devos, 2. — René Bausart, rue Marceau, 77. — Edmond Van Damme, rue Beauvaert, cour Jénart, 3. — Jules Ottevaere, rue de Tournai, cour Loridan, 8. — Noémi Dubar, rue des Récollets, cour Pollet, 3.

Mariages du 29 mars. — Emile Clairbois, 21 ans, employé à Croix, et Melanie Verspeeten, 21 ans, bambrochense, rue Ste Elisabeth, cour Desreumaux, 16. — Louis Vandaele, 25 ans, debitant, rue Basse-Mazure, 85, et Jeanne Cabaret, sans profession, rue de Flandre, 41. — Paul Poissonnier, 23 ans, condonnier, rue de Tourcoing, 81, et Clothilde Tackels, 34 ans, tailleuse, rue du Cadean, 103. — Hyppolite Malfait, 39 ans, domestique, rue Carpeaux, 3, et Felicie Hespel, 34 ans, soigneuse, id., 3.

Déclarations de décès. — Julie Lecherbin, 18 ans, dans le canal. — J.-B. Gerard, 15 jours, boulevard Beaurepaire, cour Jonville. — Aline Billau, 3 ans, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 45. — Gustave Desseaux, 6 mois, Hôtel-Dieu. — Denis Evrard, 76 ans, rue de Crouy, 15. — Rene Canon, 2 mois, rue de la Paix, 69. — Juliette Lieval, 26 ans, rue des Fosses, 15. — Louis Verbrugghe, 35 ans, rue du Cartigny, 24.

Lucie Foveau, 24 ans, rue Pellart, 33. — Goossens, présente sans vie, Hôtel-Dieu. — Joseph Lebrun, 38 ans, Hôtel-Dieu. — Cesar Lefebvre, 17 ans, hameau du Butin, maisons Malbos, 2. — Joseph Roussel, 3 mois, rue Watt, 26. — Maria Lefebvre, 11 ans, rue Blanqui, 3.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LIOUVILLE-GRIMONPREZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henry LIOUVILLE, *ancien capitaine au 20e régiment territorial d'infanterie*, vice-président honoraire du Cercle militaire de Roubaix, époux de Dame Marie GRIMONPREZ, décédé le 29 mars 1897, à l'âge de 42 ans, administrés des Sacrements de l'Eglise, sont priés de vouloir bien assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 1er avril, à 9 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 2 avril, à 10 heures en l'église Notre-Dame. — Réunion à la gare, à 10 heures.

Les amis et connaissances de la famille EVRARD-MARLIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri EVRARD, décédé à Roubaix